



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi trente janvier, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 24 janvier 2024.

PRÉSENTS : M. Robert JEULIN, Mme Odile MATHIEU, M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Fanny TIGÉ, M. Xavier GODART, Adjoints, M. Jean-Pierre GUILLOT, M. Philippe MOREAU, Mme Annie TAVENNEC, Mme Catherine VENOT-REIG, M. Éric VIGNEAU, Mme Martine LESAGE, M. Mathieu HENRI, M. François SOULAS, M. Éric JOSEPH, M. Olivier DUPORT, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU, Mme Julie HINGANT et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENTES EXCUSÉES : Mme Yannick LEMOULT, Mme Sylvie LECOUP, Mme Valérie BOURDON et Mme Carole SOLVET, Conseillères Municipales.

POUVOIRS : Mme Yannick LEMOULT donne pouvoir à Mme Catherine VENOT-REIG, Mme Sylvie LECOUP donne pouvoir à Mme Martine LESAGE et Mme Carole SOLVET donne pouvoir à Mme Fanny TIGÉ.

Monsieur Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.

~~~~~

### **7.5 : FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

#### **2024-3. ASSOCIATION PARAMÉDI'RAID - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :**

Monsieur le Maire expose :

Trois jeunes femmes âgées de 25 ans, Anaïs (ormoise), Marion et Auriane, se sont rencontrées lors de leurs études d'infirmières.

Toutes nourries par l'envie de faire un projet humanitaire, c'est tout naturellement qu'elles se sont retrouvées quelques années plus tard pour faire l'Europ'Raid 2024.

L'Europ'Raid est un projet humanitaire qui vise à récolter 70 kg de matériel solidaire (fournitures scolaires, matériel de sport, produits d'hygiène, matériel paramédical, matériel multimédia et jouets) qui seront distribués aux enfants des écoles isolées et défavorisées de l'Europe de l'Est.

Cet événement se déroulera du 3 au 24 août 2024. Les 3 jeunes femmes parcourront en Peugeot 205 (le seul véhicule autorisé pour ce raid) 8 000 km, soit 20 pays de l'Union Européenne en 22 jours.

Pour cette occasion, elles ont créé une association « Paramédi'Raid ».

Afin de mettre en place des actions pour pouvoir récupérer des dons de matériels ainsi que des dons financiers, la recherche de partenaires et sponsors est cruciale.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser la somme de 500 € à l'association.

**Le Conseil Municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, à l'octroi d'une subvention d'un montant de 500 € au profit de l'association « Paramédi'Raid ».**

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 31 janvier 2024.

Le Maire,

Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 31 janvier 2024.

Publié ou notifié le : 1<sup>er</sup> février 2024.

